



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 9.05	Fr. 4.55
Union postale . . .	18.—	9.—
Compte de Chèques postaux	IV b 426	

Paraisant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

Abonnement par la poste: 20 cts en plus.

ANNONCES

suisses 25 ct., offres et demandes
de places 15 ct. la ligne,
étrangères 30 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Etranger.

Assistance en cas de chômage

I

Ainsi que nous le disions dans un précédent article, nous ne pouvons qu'approuver le principe qui est à la base de l'arrêté, pris par le Conseil fédéral, le 5 courant, concernant l'assistance en cas de chômage, dans les exploitations industrielles et les métiers.

Nous envisageons que les chefs d'entreprises et les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser du sort de l'ouvrier qui voit ses moyens d'existence diminuer, dans des proportions plus ou moins fortes, par un chômage prolongé et intensif.

Cette intervention simultanée est dictée, non seulement par des considérations d'ordre sentimental et humanitaire, mais aussi elle s'impose dans l'intérêt même des parties.

Il y a lieu, d'une part, pour l'autorité, de sauvegarder l'ordre public si facilement troublé dans les périodes de crise et d'alléger les charges énormes, désastreuses même, qui en résultent pour l'assistance publique, pour peu que le chômage ait une tendance à se prolonger.

Pour le chef d'entreprise, d'autre part, son intervention dans ce domaine contribuera à la diminution la plus complète possible des conflits pouvant survenir entre lui et l'ouvrier et à lui assurer l'aide de ce dernier, qui se verrait obligé, sans cela, de chercher de l'occupation soit dans d'autres centres industriels, soit dans d'autres métiers et que le patron aurait bien de la peine à retrouver ou à remplacer au moment de la reprise des affaires.

* * *
En Suisse, divers essais, soit officiels, soit privés, ont été tentés pour arriver à ce but.

Parmi les principaux, nous pouvons citer l'assurance contre le chômage, qui constitue l'un des postulats d'un grand nombre de politiciens socialisants. Mais ce système est encore dans la période de l'enfance et n'est actuellement introduit nulle part comme institution d'Etat, sous la forme d'une assurance obligatoire. Par contre,

elle est bien répandue dans une série de pays, sous forme d'assurance volontaire. Dans la généralité des cas, ce sont les syndicats ouvriers qui assurent leurs membres, avec l'aide des pouvoirs publics.

En Suisse, le canton de St-Gall a institué une telle caisse en 1894, mais sans grand succès et il résulte des expériences faites dans ce domaine que, pour le moment, ce système doit être laissé de côté, quitte à être examiné dans la suite. Ce qu'il importe dans les circonstances actuelles, ce qui est urgent, c'est de parer par des moyens appropriés aux conséquences du chômage, provoqué par les événements extraordinaires de l'époque et dont les causes résident essentiellement dans le manque des matières premières, les restrictions croissantes, paralysant nos exportations, la diminution des commandes de l'étranger et les difficultés de transport par terre et par eau.

Depuis le commencement de la guerre, une série de groupements industriels ayant entrevu le danger, ont pris d'eux-mêmes certaines mesures pour y parer.

Suivant des données du très intéressant rapport présenté par M. le conseiller national John Syz, à l'assemblée des délégués à l'Union suisse du commerce et de l'industrie, le 17 mai écoulé, à Zurich, ces associations seraient les suivantes :

Dans l'industrie de la broderie, il a été créé un fonds d'assistance dont les ressources ont été constituées, par les remises des patrons sur leurs ventes, soit le $\frac{1}{4}\%$ de la vente moyenne pendant les années 1913-1915. Ce fonds ne verse pas directement ses secours à ceux qui en sont les bénéficiaires, mais aux caisses en cas de crise fondées par les communes. L'assistance est limitée à 60 jours ouvrables au plus dans l'année. Elle doit s'élever à fr. 1,40 au minimum et à fr. 4.— au maximum par jour et ne peut dépasser le 50% du salaire journalier normal.

Dans la même industrie, l'*Ostschweizerische Zwingerei - Genossenschaft*, à partir du 1^{er} janvier 1918, a organisé l'assistance des travailleurs sur des bases analogues à celles indiquées plus haut.

Pour avoir droit à l'assistance, il faut faire partie de la caisse de chômage de l'association, dont les membres sont répartis en trois classes, versant des contributions hebdomadaires différentes et recevant des secours proportionnés

à leurs contributions. Pour une même contribution, l'assistance va en s'élargissant d'année en année et atteint le maximum la 5^{me} année. Le fonds délivre des secours se montant au 50% de chaque montant versé par la caisse de chômage, avec un maximum de fr. 2.— par jour de travail.

Dans l'industrie des rubans, un accord est intervenu entre les groupements des cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville, en mars 1918, par lequel une assistance en cas de chômage est instituée. Le secours doit être inférieur au 90% du salaire que l'ouvrier aurait pu gagner, sur la base de son salaire en 1916, pendant le temps de chômage. Le fabricant en supporte le tiers et l'Etat les deux autres tiers.

Dans le canton de Glaris, le *Handels und Industrie Verein* a fondé une caisse qui intervient chaque fois et aussi longtemps qu'une crise sévit dans l'une des industries intéressées. Les secours sont accordés dans la règle pendant 90 jours au plus, dans le cours d'une année et comportent le 80% au maximum de la moyenne du salaire journalier normal.

La caisse intervient pour les cinq sixièmes et l'employeur pour un sixième. Ce dernier verse, pour chaque ouvrier qu'il occupe, un franc comme finance d'entrée et 10 centimes par semaine.

Dans l'industrie de la soie, le *Verband Schweizerischer Seidenstoff-Fabrikanten* a, en 1917, lors des interdictions d'importation décrétées par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre, imposé à chacun de ses membres l'obligation de verser une somme de fr. 100.— par métier, en vue de parer aux conséquences de chômage de ses ouvriers.

L'obligation de l'assistance prend naissance aussitôt que le travail effectif n'atteint plus 50 heures par semaine, le 50% du salaire non perçu pour cause de chômage est versé à l'ouvrier.

Nous ne croyons pas qu'il existe d'autres institutions de ce genre en Suisse; dans l'industrie horlogère rien, si nous sommes bien informés, n'a encore été fait, dans ce sens, depuis la guerre, ce qui s'explique d'ailleurs par le fait que le chômage intense qui s'était manifesté au début des hostilités ne s'est pas maintenu dans la suite.

* * *
L'Union suisse des associations patronales, en présence de l'éventualité toujours plus menaçante de voir le chômage se généraliser en Suisse, envisageant que ce qui avait été fait était absolument insuffisant et ne répondait pas aux besoins de la situation, soumit au Département de l'éco-

nomie publique un certain nombre de règles destinées à servir de base à une réglementation officielle de la question.

Cette initiative de l'Union suisse des associations patronales était d'autant plus nécessaire que les avis les plus divers se faisaient jour quant aux devoirs réciproques des employeurs et des pouvoirs publics et qu'il était nécessaire que cette matière fut réglée d'une manière uniforme dans toute la Suisse.

Dans notre précédent article, nous avons indiqué de quelle façon les propositions faites par l'Union suisse des associations patronales furent transformées, avec certaines modifications, en prescriptions officielles contenues dans l'arrêté fédéral qui nous occupe aujourd'hui, nous n'y reviendrons pas; par contre nous examinerons dans la suite certains points de cet arrêté relatifs à l'organisation de l'assistance par les associations et les communes, à la solidarité établie entre les employeurs, à l'importance des secours prévus et aux charges en résultant pour eux et enfin, nous esquisserons les lignes générales qui nous paraissent devoir être adoptées dans ce domaine par notre industrie horlogère.

Nous ajouterons à titre de renseignement, que la Chambre suisse de l'horlogerie a chargé MM. F.-L. Colomb, avocat, secrétaire général de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie et membre de la Commission de travail de la Chambre et le secrétaire général de cette dernière, M. Ed. Tissot, avocat, d'élaborer un avant-projet de règlement-type d'assistance, devant servir de guide aux associations chargées d'organiser ce service.

Dès que cet avant-projet sera mis sur pied, ce qui aura lieu sous peu, il sera soumis à l'examen de la Commission de travail, puis au Comité central de la Chambre et enfin à une conférence de délégués des associations horlogères intéressées.

L'horlogerie au Japon

Suivant des rapports présentés au gouvernement britannique, et publiés par le journal officiel du ministre du commerce, de nombreuses entreprises industrielles sont en voies de se développer au Japon.

Avant la guerre, l'exportation de pendules du Japon était évaluée de 700.000 à 800.000 yens. Depuis lors, cette exportation s'est sensiblement accrue, ensuite de l'arrêt complet de la fourniture des articles allemands, et en 1916, elle était évaluée à 1.800.000 yens. Les pendules japonaises ont été exportées durant cette période en Chine, en Inde, dans les archipels du Grand-Océan, à Malacca, et même en Angleterre, en France et en Italie, et l'on admet que ce nouveau commerce persistera, au moins en partie après la guerre.

Récemment les fabriques de pendules du Japon ont éprouvé de grandes difficultés à se procurer les ressorts nécessaires, ce qui a entraîné sensiblement leur production. Leur personnel comprend 6000 ouvriers. Ces fabriques ont produit momentanément des pendules sans les ressorts, qui seront complétées et vendues dès que l'on pourra obtenir ce matériel. Ce moment ne paraît pas prochain, et quatre fabriques sur dix-sept, ont récemment cessé leur exploitation.

Il paraît que la montre n'est produite que par une maison japonaise; mais d'autres fabriquent la boîte de montre, et importent les mouvements ou leurs pièces détachées.

Jewelers' Circular.

Petite chronique des Etats-Unis

Les Etats-Unis sont subitement devenus le principal exportateur d'articles manufacturés

du monde entier. Avant la guerre, suivant un tableau établi par la « National City Bank de New-York », ce pays occupait à cet égard le troisième rang, et était indiscutablement dépassé par la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Dès le début de la guerre, cependant, ensuite de la suspension du commerce d'exportation de l'Allemagne, les Etats-Unis se placèrent immédiatement après l'Angleterre; puis, par suite des demandes énormes des pays étrangers aux fabriques de l'Union, la république américaine surpassa le Royaume-Uni, et elle occupe actuellement le premier rang dans la liste des pays exportateurs d'articles manufacturés.

* * *

Les journaux horlogers des Etats-Unis s'élèvent vivement contre une décision récente du gouvernement américain aux termes de laquelle il fournira lui-même aux officiers et soldats, à prix coûtant les uniformes, accoutrements et équipements *y compris les montres*. Parmi les motifs invoqués à l'appui de cette décision figurent l'accusation dirigée contre une maison de Chicago qui aurait obtenu l'autorisation exclusive de fournir des montres aux hommes du camp Funston, Kansas, et prélevé sur ses vertes un bénéfice de plus de 100%.

Les protestataires font observer, avec raison, que si des abus ont été commis dans ce domaine, si l'un ou l'autre marchand a prélevé un bénéfice exagéré, ou usé de moyens malhonnêtes pour se faire octroyer un monopole de vente, il serait logique de sévir sévèrement, contre les coupables. Tous les commerçants honnêtes applaudiront à de telles mesures. Mais en adoptant la décision incriminée, le gouvernement frappe précisément non pas les coupables, mais le commerce honnête. Le remède proposé rappelle la recette attribuée aux Chinois pour obtenir un rôti de porc, et qui consiste à mettre le feu à la maison dans laquelle se trouve le compagnon de St-Antoine.

Les réclamants ajoutent que si le gouvernement peut acheter les montres nécessaires, et les fournir à prix coûtant aux officiers et soldats, ni ceux-ci ni le gouvernement ne sont organisés pour prendre soin des montres après leur vente, les maintenir en ordre, les régler, et faire les mille et une choses que le bijoutier ou l'horloger doit accomplir après la vente de n'importe quelle montre.

* * *

Un rapport complet sur le tarif douanier australien tel qu'il est actuellement en vigueur, vient d'être publié par le « Bureau of Foreign and Domestic Commerce. Department of Commerce, Washington ». Le but de ce rapport est d'exposer aux fabricants et exportateurs américains, certains points de ce tarif qui ne sont généralement pas compris aux Etats-Unis. Les tarifs préférentiels par lesquels les marchandises produites en Angleterre et dans l'Afrique du Sud obtiennent des avantages par rapport aux produits d'autres provenances, sont traités d'une manière détaillée. Ce bulletin intitulé : « Customs Tariff of Australia », « Tarif Séries » N° 37, peut être obtenu au prix de 10 centimes auprès du Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington D. C.

Il serait très utile que la Chambre suisse de l'horlogerie ou le Département fédéral du commerce, se procure un certain nombre d'exemplaires de cette publication, qui doit présenter de l'intérêt aussi bien pour les commerçants et exportateurs de notre pays.

* * *

Il y a, aux Etats-Unis une question du platine. Ce métal est devenu rare ensuite de la suppression des importations de Russie, et il est requisitionné pour les besoins de la guerre. Aussi le gouvernement américain vient-il de prendre une décision aux termes de laquelle il ne sera plus fourni de ce métal aux bijoutiers pour leurs travaux.

* * *

On sait que les horlogers de tous pays ont cherché depuis de nombreuses années à produire une montre véritablement imperméable à l'eau (Waterproof); plus de 300 brevets de montres de ce genre ont déjà été pris en Amérique et dans d'autres pays, sans que le résultat cherché ait jamais été complètement atteint.

Le nouvel article qui doit être lancé actuellement répondrait, en revanche, à toutes les exigences, et des essais pratiques de tout genre ont été faits et ont donné des résultats absolument satisfaisants; ainsi un certain nombre de ces montres ont marché pendant cinq mois sous l'eau sans que leur mouvement ait aucunement souffert.

Service des colis postaux avec les pays du Nord via France

La Direction générale des postes suisses informe la Chambre suisse de l'horlogerie que le Ministère des postes de France l'avise qu'ayant pressenti les administrations postales des Pays-Bas et de la Suède, en vue du rétablissement dans leurs relations avec la France, du service des colis postaux avec valeur déclarée dans les conditions de responsabilité présentement en vigueur en France, les deux administrations susvisées n'ont pas cru devoir donner suite à cette proposition.

Il n'a donc pas été possible au Ministère français, de donner satisfaction à la requête formulée par l'horlogerie suisse.

Interdiction suédoise d'exportation

Par décret du 23 juillet écoulé, la Suède a interdit l'exportation des : Diamants non montés pour usages industriels, perles fausses non montées, perles montées.

Service de placement de la Société suisse des commerçants

Le 42^e rapport annuel du Service, comprenant la période du 1^{er} mai 1917 au 30 avril 1918, contient de nouveau des chiffres fort intéressants. Les suites de la guerre se sont fait sentir plus intensivement que l'année précédente. Le nombre des demandes de places était de 3884, celui des places vacantes de 2540 à 2153 et celui des placements effectués de 1870 à 1653.

Ce n'est pas une meilleure marche des affaires qui a fait diminuer le nombre des demandes de places, ce sont le fréquent service militaire et l'impossibilité de se rendre à l'étranger qui ont décidé beaucoup d'employés de commerce à renoncer à une inscription; ils préfèrent garder leur emploi souvent insuffisamment rétribué, en attendant le retour d'une situation plus normale. Les bureaux à l'étranger ont inscrit 826 candidats (contre 970) et les bureaux en Suisse 2618 (contre 2613). De ces derniers 2569 étaient de nationalité suisse et 49 de nationalité étrangère; 1566 étaient en place lors de leur inscription, 1052 étaient sans place. Le nombre des apprentis inscrits est de 440. Les bureaux en Suisse ont noté 1379 places vacantes et ceux à l'étranger 774. Des 1653 placements effectués 1501 concernent le département du sexe masculin et 152 le département du sexe féminin. Ce dernier gagnera sans doute beaucoup en importance, étant donné que l'Assemblée des délégués vient de décidé que les employés de commerce du sexe féminin pourront aussi être reçus en qualité de sociétaires, de sorte qu'ils bénéficieront aussi des taxes de placement sensiblement plus réduites. Maintes bonnes places auraient encore pu être repourvues par les succursales à l'étranger, si les candidats n'avaient pas fait défaut étant donné les grandes difficultés que les Etats environnants mettent à l'entrée dans leur pays, de ressortissants de nationalité étrangère. La succursale de Paris effectua 126 placements (l'année précédente 172), celle de Londres 267 (contre 337), l'Agence de Barcelone 20 (contre 13), tandis que le bureau de Milan se ressent le plus fortement de la situation défavorable. Les 431 places repourvues à l'étranger se répartissent sur 45 endroits différents.

Les comptes mentionnent fr. 68.496.88 aux recettes et fr. 68.678.81 aux dépenses, d'où il résulte un déficit de fr. 481.93.

La moyenne des salaires des candidats placés est en général supérieure à celle de l'exercice précédent, mais malgré cela elle est encore loin d'atteindre le chiffre que les employés de commerce doivent absolument exiger pour parer, tant soit peu, à l'énorme renchérissement de la vie. Le rapport fait ressortir que ce sont les nombreux bureaux fédéraux, cantonaux et communaux, fondés dans le but

d'assurer autant que possible l'alimentation de la population qui absorbent beaucoup de personnel. Le manque de matières premières et les multiples difficultés que rencontrent l'importation et l'exportation, influent d'une façon inquiétante sur le petit nombre de places vacantes dans toutes les autres branches du commerce et de l'industrie.

Registre du commerce

Enregistrements :

- 17/VIII/18 — *Hans Muller* (de Ebersecken), magasin d'horlogerie, etc., *Fischbach*.
 17/VIII/18 — *Société Zéphir Watch Co., S. A.* (réinscription ensuite de révocation de la faillite), *Genève*.
 21/VIII/18 — *Choffat frères*, soc. n. coll. (Willy et Adrien Ch., de Tramelan-dessous), fabr. et vente d'horlogerie, *Tramelan-dessous*.
 22/VIII/18 — *Louis Charpilloz-von Allmen*, Nouvelle fabrique de pignons à *Bévilard* (de *Bévilard*), fabr. de pignons, *Bévilard Jura bernois*.
 21/VIII/18 — *H. & L. Hamiel frères*, soc. n. coll. (Constant-Aug.-Léon, et Henri-Arnold H., du Noirmont), fabr. de boîtes de montres métal, *Noiraigue*.

Modifications :

- 17/VIII/18 — La soc. n. coll. « *Wyss frères* », Biel, est dissoute, sa raison radiée. L'actif et le passif sont repris par *Wyss frères & C°*, soc. n. coll. (Charles et Gustave W., de Grindelwald, Charles Richard, de Sonvilier), fabr. de balanciers ancre, rue de la Fantaisie 4, Biel.
 17/VIII/18 — La maison « *Boillat Ali* », fabr. d'horlogerie, Breuleux, est radiée. La suite est reprise par *Ali Boillat & fils*, soc. n. coll. (Ali, Jean, Léon et Charles B., origi-

naires des Breuleux), fabrication d'horlogerie, *Breuleux*.

16/VIII/18 — La soc. n. coll. « *Soguel & Moraz* », Noiraigue, est dissoute, sa raison radiée. L'actif et le passif sont repris par *Gaston Soguel* (Louis-G. S., de Cernier), fabr. de machines et de pièces détachées, *Noiraigue*.

Radiations :

- 16/VIII/18 — *Georges Herzig & Cie*, fabrique de couronnes pour remontoirs et estampage artistique, *Genève*.
 16/VIII/18 — Montres « *Mouettes* » S. A., *Genève*, soc. an., *Genève*.
 21/VIII/18 — *Lachat & Cie*, soc. com. Atelier mécanique, *Madretsch*.

Nouvelle diverse

L'expédition en Italie, par Chiasso, de marchandises en grande vitesse a maintenant recommencé, aux mêmes conditions que pour les chargements de wagons. La circulation des voyageurs et des marchandises est, par contre, toujours interrompue sur toute la frontière.



Cotes

Diamant brut (26 août 1918):

Petits éclats diamant	fr. 18,50 à 19,50	le carat
Boart	» — » — »	
Poudre de diamant bruteur	» 2,75	» 3,—

(Maison Lucien Baszanger, Genève)

Métaux précieux (27 août 1918):

Argent fin en grenailles	fr. 213.—	le kilo
Or	» 3725.—	»
Change sur Paris	fr. 76,—	

Métaux (Londres, 20 août 1918):

Etain, straits,	comptant	383.—
	3 mois	383.—
Plomb, espagnol		29 1/2
Cuivre, électr.		135,—
Standard, comptant		122,—
(N. Z. Z.)	3 mois	122,—

Escompte et change

Taux d'escompte. — Suisse: Banque nationale, officiel 4 1/2 %; hors banque 4 %. — France 5 %. — Belgique —. — Italie 5 %. — Londres 5 %. — Espagne —. — Pétrôgrade 6 %. — Amsterdam 4 1/2 %. — Allemagne 5 %. — Vienne 5 %. — New-York —. — Stockholm 7 %. — Copenhague 5 %. — Christiania 6 %.

Changes à vue (demande et offre): France 76.—/78.— — Italie 55.60/57.60. — Londres 19.98/20.38. — Espagne 101.—/103.—. — Pétrôgrade 53.—/57.— — Amsterdam 216.— 218.— — Allemagne 67.45/69.45. — Vienne 37.95/39.95. — Stockholm 149.50/151.50. — Copenhague 131.50 / 133.50. — Christiania 132.50/134.50. — New-York 4.04/4.44.

„METEORE“ S. A.

Certificat d'origine — BIENNE — Certificat d'origine
Laboratoire pour la fabrication de Matières lumineuses

Téléphone 7.21

Adr. téligr.: „Meteore“ Biel.

1347

Pour tout Contrat d'assurance, notamment:

Transports (avec risques de guerre),

Vol avec effraction (pour stock de marchandises),

Police d'assurance - accidents pour Fabricants d'horlogerie et des branches annexes à la montre,

BESSE & Co, Agents généraux d'assurance

88, rue Léopold Robert

CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 5.38

sont les plus avantageux.

P 20061 C 1958

Fabrique Neuchâteloise de Bracelets extensibles

et Bijouterie or

Fabrication par procédés mécaniques



C. M. - DORET

Marqué déposé
en douane

Rue Daniel JeanRichard, 39
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 16.36

Bracelets en tous genres, tous titres, tous poids, depuis Grs. 3,50 à 12,50.
Travail de premier ordre. — Prompte livraison. 1703

MAXIMUM

comme bienfacture

MINIMUM

comme prix

Ces deux avantages sont fournis par la Fabrique de Cadrans Métalliques S. A., Biel, par suite du grand perfectionnement de son Outilage et l'installation ultra moderne de sa nouvelle usine.

Cadrans Métal inaltérables
pour montres, compteurs, boussoles, etc.

Cadrans Métal et Email Radium
extra bon marché

Fabrique de Cadrans Métalliques S. A.
BIENNE

rue de l'Hôpital, 20

1266



Importation directe de
Diamants et Pierres précieuses

LUCIEN BASZANGER

6, Rue du Rhône Genève Rue du Rhône, 6
(entrée Passage des lions) (entrée Passage des lions)

DIAMANT BLANC et NOIR (Boart et Carbone)
pour usages techniques

RUBIS, SAPPHIRS ET GRENATS BRUTS
pour l'Horlogerie

Pour Bijouterie et Décoration :

ROSES ET BRILLANTS
PERLES ET PIERRES DE COULEUR

Adresse télégraphique : « Indomines - Genève ».

3008

Marché Anglais

Faire offres pour tous genres calottes et grandes pièces nickel et principalement argent, contrôle anglais, de même pour grandes pièces et calottes anses ou plots, 9, 15 ou 18 k., contrôlées avant le 5 Décembre 1916.

Paiement comptant.

3343

Adresser offres sous chiffres P-20076-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

CH. BONIFAS & CIE

DÉCORATEURS

La Chaux-de-Fonds
Genève

DÉCORS JOAILLERIE

tous genres, tous prix

sur Boîtes, Calottes et Médailles

3013 Demander Echantillons

Schurc & Cie, Neuchâtel

S. & Cie. NEUCHATEL

Outilage : Mèches américaines. — Limes. — Scies. Etaux. — Calibres. — Fraises circulaires. Mandrins Cushman. — Grand stock disponible. 2088

BANQUE FÉDÉRALE (SOCIÉTÉ ANONYME) LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY,
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 50.000.000

Réserves: fr. 11.750.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions. Placement de capitaux. Gérance de fortune. Garde de titres. Matières précieuses, or, argent et platine.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons. Ecompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger. Avances sur titres courants. Change de monnaies et billets étrangers. Encaissement de coupons et titres.

FABRICATION DE CONTRE-PIVOTS

grenat, vermeil - rubis.

Sertissage en tous genres — Acier, laiton, nickel.

E. Rochat - Lecoultrre,
Av. d'Echallens 70, **Lausanne.** 3382

Usine Genevoise de Dégrossissage d'Or

GENÈVE

Chaux-de-Fonds, Biel, Lyon, Marseille

Vente, Achat et Affinage de métaux précieux
or, argent, platine.

Plaquée et Galonné en tous genres et à tous titres. Dégrossissages en tous genres pr'l'industrie horlogère, bijoutière, etc. Poudre d'argent fin pour doreurs.

Frappe de Médailles, Jetons, Insignes, etc.

Essai et Achat de lingots, de monnaies d'or et d'argent, etc. Traitement et Achat de cendres, déchets et résidus industriels.

Crochets russes se fixant facilement dans tous murs et galandages. Grand Prix, Exposition nationale suisse à Berne 1914.

2097

On cherche à acheter
Machine à sertir
 spécialement pour les dessus.
 Offres à M^{es} 3430
Kurth Frères, Granges.

FABRIQUE D'HORLOGERIE cherche

bon Preneur

de bonne qualité montre Roskopf 19 lig.
 Adresser offres sous chiffres P 2614 R à Publi-
 citas S. A., Porrentruy. 3424

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes
 Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 1011 H 5000J TÉLÉPHONE



BRACELETS CUIR

véritables anglais
 en toutes largeurs et qualités.
 Assortiment complet en stock.
 Demandez offres à

Sandoz Fils & Co
 La Chaux-de-Fonds
 3390 Téléphone 2.34

Boîtes de montres métal et acier soignées

Boîtes métal (nickel) et acier finies
 Boîtes en tous genres et grandeurs
 Boîtes bracelets et à vis 3324
 Boîtes carrées cambrées et illusions
C. GIGON & Fils, Noirmont

Wandfluh Cadran C° BIENNE



Liqueurs à dorner et à argenter les métaux
 sans la pile

Or fin pr dorages et paillons. Poudre d'argent à grener

JEAN-O. HUGUENIN

ESSAYEUR-JURÉ FÉDÉRAL 3006
 Téléph. 94 LA CHAUX-DE-FONDS Serre 18

Laboratoire d'essais de métaux précieux
 Fonte de tous genres
 Or, Argent, Platine

Achat de lingots et cendres aurifères et argentifères
 aux conditions les plus avantageuses

Bracelets cuir
 en tous genres
 pour montres et boussoles
 Fabrication suisse soignée
 Prix avantageux 3003
Charles Koenig-Tolck
Fleurier
 Demandez, s.v.p., carte-échantillon,
 directement, ou à E. Tolck,
 Jacob Brand 8, Chaux-de-Fonds.

Sommes acheteurs de fortes séries

13" ANCRE

10 et 15 rubis, contrôle anglais. — Nous pouvons
 éventuellement fournir finissages et boîtes.

Adress. les offres sous chiffres T2701 U à Pu-
 blicitas S. A., Biel. 3404

Polissage, finissage
 boîtes, cuvettes or et argent
 2099 fantaisie, dorage. P2004SC
HENRI PORTENIER
 31, Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds

Timbres Caoutchouc
 en tous genres
C. LUTHY, rue Léopold
 3078 Robert 48.

Charbon de bois dur

sec, 1^{re} qualité, à vendre à fr. 39 les 100 kg. par n'importe quelle
 quantité.

S'adresser à

B. Giuliano,

Commerce de bois et charbon,
 3434 LA CHAUX-DE-FONDS, Hôtel-de-Ville 21 a.



TÉLÉPHONE 14.38 TÉLÉPHONE

AIGUILLE RADIUM

brevetée, souple, incassable, garnissage
 irréprochable, grosse production, livraison
 rapide, avantages incontestables sur tous
 les procédés connus à ce jour. :- 3323

LA CHAUX-DE-FONDS 70, rue Léop. Robert **HUGUENIN & MONNIER**

A.-J. Niestlé

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE

Rue de la Paix 19 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) Téléphone 15.29

Spécialité d'articles soignés en or et platine
 pour l'exportation

BAGUES — PENDENTIFS — BROCHES
 BOUTONS D'OREILLES — EPINGLES DE CRAVATES
 BARETTES, etc.

DISPONIBLE

Montres or 14 et 18 k.

Cal. 9-12", avec et sans extens. cyl. et ancre.
Sav. 11-14", cyl. et ancre guill. émaill. et gravées.
Sav. 19 et 20", ancre guill.
Sav. 20", répétition $\frac{1}{4}$; $\frac{1}{4}$ chronogr., minute chronographes.
Adresser offres sous chiffres P 23074 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3376

Achat d'horlogerie

Montres savonnettes or, 14 et 18 k. contrôle allemand, ancre 15 rubis, 19, 20 et 21 lignes.
Calottes or, n'importe quel titre, ancre et cylindre.
Lots très importants désirés.
Tous genres et toutes grandeurs, montres or, contrôle anglais.
Offres au plus tôt sous chiffres P 934 T à Publicitas S. A., St-Imier. 3375

Fabricant sérieux s'intéresserait avec

Frs. 2 - 500.000

ou achèterait une usine moderne faisant la montre complète par procédés mécaniques interchangeables, petites et grandes pièces.

S'adresser sous chiffres Tc3394Z à Publicitas S. A., Bienne. 3329

A vendre
une décolleteuse automatique 3 burins
capacité 22 mm.

Adresser offres sous chiffres P 23110 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 4000

500 Lépines 19" plaqué 10 ans

On offre à vendre 500 pièces 19" lép. plaqué 10 ans, glace plate, rem. ancre, bonne qualité.

S'adresser sous chiffres P 23111 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3398

On offre à remettre dans le vignoble neuchâtelois pour janvier 1919 ou époque à convenir

bon commerce d'horlogerie et bijouterie

Faire offres en indiquant le capital disponible, le vendeur pouvant rester intéressé si le preneur ne dispose pas de la somme nécessaire.

Commerce important. Bénéfice assuré.
Adresser offres sous chiffres P 1000 N à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3433

ACHETEUR AU COMPTANT

stocks disponibles en :

Savonn. 18 K. répétit. $\frac{1}{4}$ chronog. quantièmes.
Savonn. 0.585 répétitions en tous genres.
Savonn. ancre 0.585 20 à 22 lig.

S'adresser par écrit sous chiffres P 23162 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3425

Fonderie bien installée entreprendrait 3393

Fonte et laminage de nickel et chrysocale, en grandes séries. Prix avantageux.
Ecrire sous chiffres P 15592 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Chef réglleur capable et expérimenté, cherche place dans maison sérieuse. 3407

Ecrire sous chiff. P-23123-C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Maison sérieuse de Bienne demande. 3403

RÉGLEURS- RETOUCHEURS 1ère force qui auront spécialement à s'occuper des pièces avec bulletins d'écoles d'horlogerie. Inutile de s'annoncer sans référence de 1er ordre.

Offres sous chif. P 522 U à Publicitas S. A., Bienne.

CAMÉES

de tous diamètres, Sardines, Carniole, Corail, ainsi que colliers coraux tous genres, pendeloques, boutons, etc. etc. Vente en gros et pour joailliers. Seulement première qualité et par quantités. 3300

Offres sous P 22960 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Répétition

grande sonnerie quart, contrôle anglais, 18 k., jaune, mouvement très soigné, très forte boîte, à vendre. Superbe occasion.

Offres sous P 22961 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3301

Posage de verres de Montres en tous genres TRAVAIL SOIGNÉ

E. Flückiger-Kullmann
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 21
Téléphone 15.75 3012

Perles japonaises

première qualité, sont en vente en quantité. 3299

Adresser offres s. chiffres P 22959 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Fabrication suisse de

Bracelets cuir

en tous genres et toutes largeurs

Bracelets moires — Téléphone 17.38 —

Georges Metzger
A. M. Piaget 19,
La Chaux-de-Fonds. 3330

Mouvements 12 size

mise à l'heure négative, 15 et 17 Jewels, sont demandés par maison d'exportation. Soumettre échantillons et prix à Case postale 880, La Chaux-de-Fonds. 4001

CHARBON de bois dur

de toute première qualité, sec, livré en sacs à vendre par petite et grande quantité à fr. 40.- les 100 kg. Production annuelle 200 tonnes.

S'adresser à Mr.

F. Huguelet

(Charbons de bois)

Chervillers près St-Ursanne.

Téléphone No 102.2

3406

MOUVEMENTS FINIS

15 et 17 lignes ancre 15 rubis, lép. et savonnettes à tirette sont demandés.

Payement immédiat.

Faire offres sous chiffres P 783 U à Publicitas S. A., Bienna. 3427

On cherche un
Fournisseur de Tiges rem. garnies en bonne qualité.

Adresser offres sous chiffres P 23165 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3429

HORLOGER POUR L'ANGLETERRE

Un horloger-rhabilleur est demandé pour Manchester, pouvant réparer tous genres de montres. Jeune homme avec références de premier ordre. — Adresse :

A. & L. Goldstone,
22, Kilvert's Buildings
Withy Grove, **Manchester.**
Angleterre.

A vendre

5000 cart. montres bracelets cyl. 15 lig., avec et sans radium.

Offres sous chiffres P 23159 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3432

Importante fabrique d'horlogerie du Jura bernois cherche comme CHEF DE FABRICATION

Horloger - Technicien

très capable et expérimenté dans la terminaison de la montre de fabrique. Belle situation. Discréption absolue. Références exigées. Personnes qualifiées sont priées faire offres sous chiffres P 2585 P à Publicitas S. A., Bienné.

3415

MACHINES

d'occasion, usagées, mais en bon état, sont à vendre, soit :

deux fraiseuses horizontales,
une grande fraiseuse,
un tour mécanicien Wolf-Jahn,
deux machines à colimaçonner les roches,
deux perceuses à deux arbres,
une taraudeuse,
une machine automatique Lambert à fraiser les potences.

S'adresser à la 3422

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE, à RECONVILIER

A vendre

à Zurich dans une des meilleures situations un

Magasin d'horlogerie

bien achalandé. Capital nécessaire environ fr. 80.000.
Offres sous chiffres O 3631 L à Publicitas S. A., Bienné.

3417

Horlogerie garantie, 7 à 10 lignes

serait établie par spécialistes des ébauches. Cherche maison sérieuse pour livraisons régulières.

Ecrire sous P 15601 G à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3420

Papier de soie japonais

Quelques milliers de rames à vendre à prix avantageux.

Pc 3626 Z 3411

Jacques FELDMANN, Papier en gros

Riedtistr. 67, Zurich 6

Sommes acheteurs

P 2711 U au comptant de stocks de 3409

Grandes Savonnettes or et calottes or

Faire offres à Case postale 787, BIENNE.

Avenir s. a.

ROCHER 7 —o— NEUCHATEL

Atelier de gravure et de guillochi en tous genres et pour tous pays sur boîtes argent et métal.

La maison se charge aussi du finissage et polissage des boîtes et des cuvettes.

P 2317 N 3394

Barillets

Quelle fabrique serait en mesure d'entreprendre des barillets (tambours et couverts) par séries suivies et régulières.

Adresser offres écrites sous chiffres P 23126 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3405

Machine à graver

lettres et chiffres sur surfaces planes est demandée.

Case postale 1659, Corcelles-Neuchâtel.
P 2333 N 3399

Savonnettes 14 k.

72 savonnettes 14 k. de 15 à 17 gram., aussi carrures facettes, à vendre de suite.

Faire offres sous chiffres P 23078 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3380

A vendre faute d'emploi

Machine à écrire

Smith Premier N° 4 en parfait état.

3414

Offres sous P 2350 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Jeune homme

âgé de 18 ans, cherche occasion pour se perfectionner au rhabillage. Bons certificats.

Adresser les offres avec conditions sous chiffres Sc 1576 Y à Publicitas S. A., Soleure.

3410

On offre à vendre

avantageusement un lot de 36 sav. or 14 Kt. 11" à 12" ancre et cylindre.

Adresser Case Mt. Blanc 1493, Genève. P 4339 X 3416

Sav. op 11 lig.

72 savonnettes or 14 K. 11 1/2 lig. cyl. 6 trous guillochées, à vendre de suite.

Adresser offres Case postale 11710.

3413

A vendre

12 savonnettes or 18 Karats 25 grammes cuvettes métal 19 lig. ancre.

Adresser offres Case postale 11710, La Chaux-de-Fonds.

3412

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Pros. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich. F. 21

On demande à acheter

Balance pour l'or. Balanciers.

Presses et d'autres outils.

P. Janner

18, Jaquet-Droz, 18

La Chaux-de-Fonds.

Téléphone 15.21 3381

EXPERT COMPTABLE

Dr F. Scheurer, Neuveville

Téléphone 46

EXPERTISES — BILANS

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

1405

On cherche à acheter

si possible d'occasion

3448

1 Balancier à friction avec vis de 100 à 120 mm. avec bati en fonte d'acier.

1 Tour mécanicien avec vis pour filetage et accessoires. Dimensions approx. :

Hauteur des pointes 180 mm.
Entre les pointes 1000 mm.

Prière de faire offres avec prix à l'appui à R. Raaflaub & Cie, fabrique de boîtes, Moutier.

A VENDRE

à prix avantageux :

24 cart. cal. acier 10 1/2 et 11 lig. anc. Robert.

Cal. métal 13 lig. avec couronnes, assort. bal. cad. et aiguilles, ressorts, pierres, etc. sur cal. Court.

Assort. 11 Robert. Cible aux pierres.

Plaques à sertir pour cal. 10 1/2 ancre Michel et Pontenet 11/6 et 11/1146 Robert.

13 Court.

Diverses fournitures pr. cal. ci-dessus.

Calottes de travail 11, 11 3/4 et 13 lig.

Cal. plaqué et argent 11 lig. pr. mouv. poussette.

Cal. acier noir 10 1/2 pr. tirette.

Volant à pédale Wolf-Jahn, etc., etc.

Même adresse cherche bonnes relations avec maison de gros pour livraison régulière de mouv. 9 3/4 et 10 1/2" ancre bonne qualité garantie, pour l'Amérique ou autres pays. Pourrait aussi livrer montres prêtées.

Adresser offres sous chiffres P 213 N à Publicitas S. A., St-Imier.

3423

Balancier à friction

ou fort balancier à bras est demandé.

Faire offres avec prix et tous les détails sous chiffres P 23144 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

3424

France

Les fabricants ayant contingent de libre pour la France, sont priés de faire leurs offres pour Calottes 13 lig. carrées, cambrées et rondes en nickel, plaqué or et argent, ancre ou cylindre, cadran radium. Payement comptant sur Banque suisse.

3419

Gindrat-Vuille, horlogerie en gros BESANÇON

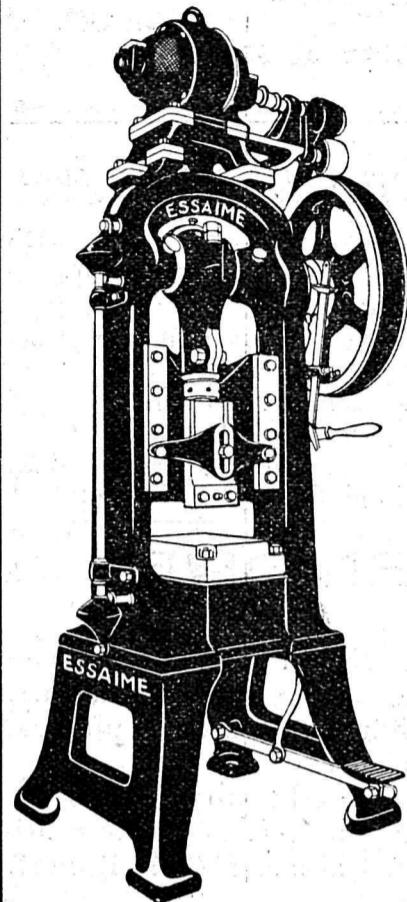
FIL DE BRONZE

Les Usines métallurgiques

Aubert, Grenier & Cie, Cossonay-gare
fabriquent du fil de bronze pour brosses, boutons à pression, spiraux, ressorts, etc., et du fil de cuivre dur pour pieds de cadans, diamètre 12/100 à 50/100. Livraison rapide.

P 23182 L 1883

FABRIQUE de MACHINES "ESSAIME"



Téléphone 22

Société anonyme au capital de 600.000 Francs versés

TAVANNES
Suisse

Télég. Essaime Tavannes

Ingénieur-Conseil:
M^r Ch. Sandoz - Moritz

TOURS D'OUTILLEURS DÉCOLLETEUSES PRESSES

TABLES A TRACER — MACHINES A RETRÈINDRE
MACHINES POUR LA FABRICATION DE
L'HORLOGERIE, LA PENDULERIE □ □ □ □ □
MACHINES POUR L'ÉQUIPEMENT COMPLET
DES ATELIERS DE POLISSAGE, ETC., ETC., □ □

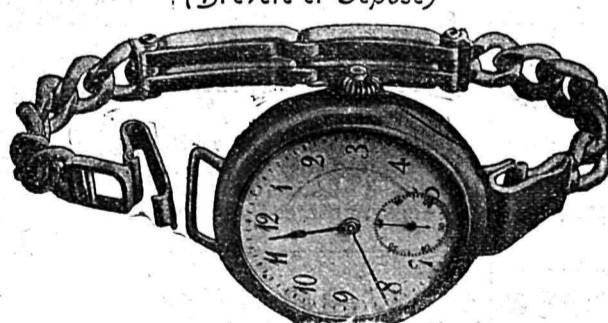
3336

GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE**ACIER POLDI**GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE

Bracelets pour
Dames et Messieurs
or et argent

"ARMY"

(Breveté et Déposé)



s'adaptant
à toutes les montres
avec anses

3107

Fabrique de Chaînes d'or

GAY FRERES & C^{ie}**GENÈVE.****Jn. DUCHÈNE**

Nielleur-Etampeur

152 Doubs La Chaux-de-Fonds Doubs 152,
Taille-douce, eau-forte, relief,
Incrustations, appliques, cadrans, etc.
Niel en tous genres.

Téléphone 1141

Fabrique suisse de Ressorts de montres Le SOLEIL A. C.
en tous genres et pour tous pays

3009

7 Repos LA CHAUX-DE-FONDS Repos 7
Commission. Exportation.Ressorts soignés. Spécialité : Ressorts renversés.
Ressorts à développement concentrique
pour chronomètres et montres de précision.
Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.

Imprimerie de la Fédération Horlogère Suisse (Haefeli & Co), La Chaux-de-Fonds.